

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	23.05.2014	22:23		DDTE
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s):</b> Giovanni Tarantino	<b>Lié à:</b> ad 14.118
<b>Titre:</b> Amendement à la motion populaire des Jeunes socialistes neuchâtelois (JSN) 14.118 du 21 mars 2014, contre le gaspillage alimentaire dans le canton de Neuchâtel	
<p><b>Contenu:</b></p> <p>Conformément aux articles 117a et suivants de la loi cantonale sur les droits politiques du 17 octobre 1984, les citoyennes et les citoyens soussignés, avec les jeunes socialistes neuchâtelois (JSN), demandent au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'Etat de lui soumettre un rapport ou un projet visant à <u>encourager</u> tout commerce d'alimentation de mettre à disposition des associations à vocation sociale tous les produits qui ne sont plus vendables mais encore propres à la consommation et à accentuer la prévention autour du gaspillage alimentaire, notamment dans le cadre de l'école obligatoire.</p>	
<p><b>Motivation (facultatif):</b></p> <p>Il est important de lutter contre toute forme de gaspillage, et en particulier contre le gaspillage alimentaire. Toutefois, les commerçants ne sont responsables que d'une toute petite partie de ce gaspillage, environ 5% à mettre en relation avec les 40% de nourriture gaspillée en moyenne par les ménages helvétiques.</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Giovanni Tarantino	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**